

Majjhima Nikâya 6

Âkankheyya Sutta

Si un bhikkhu souhaite

1. Voici ce que j'ai entendu. En une occasion, le Bienheureux se trouvait à Sâvatthî dans le Bosquet de Jeta, dans le parc d'Anâthapindika. Là il s'adressa aux bhikkhus ainsi: « Bhikkhus. » - « Vénérable, », répondirent-ils. Le Bienheureux dit ceci:
2. « Bhikkhus, restez possédés par la vertu, possédés par le Pâtimokkha, restreints par le contrôle du Pâtimokkha, d'une conduite parfaite, et voyant la peur dans les plus petites fautes, observez les préceptes.
3. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je être cher et agréable à mes compagnons dans la sainte vie, respecté et estimé par eux,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.
4. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je obtenir des robes, de la nourriture d'aumône, un endroit pour me reposer, et les remèdes nécessaires,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.
5. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissent les services rendus par ceux dont j'utilise les robes, la nourriture d'aumône, l'endroit pour me reposer et les remèdes nécessaires leur apporter de grands fruits et de grands bénéfices,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.
6. « Si un bhikkhu souhaite: 'Lorsque mes parent et relatifs qui sont partis au loin et sont morts se souviennent de moi avec confiance, puisse cela leur apporter de grands fruits et de grands bénéfices,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.
7. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je devenir un conquérant du mécontentement et du plaisir, et puissent le mécontentement et le plaisir ne pas me conquérir; puisse-je demeurer dans la transcendance du mécontentement et du plaisir à chaque fois qu'ils apparaissent,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.
8. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je devenir un conquérant de la peur et de la terreur, et puissent la peur et la terreur ne pas me conquérir; puisse-je demeurer dans la transcendance de la peur et de la terreur à chaque fois qu'elles apparaissent,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.
9. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je devenir quelqu'un qui obtienne à volonté, sans problème ou difficulté, les quatre jhânas qui constituent les états d'esprit supérieurs et fournissent une demeure agréable ici et maintenant,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.

10. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je entrer en contact avec le corps et demeurer dans ces libérations qui sont paisibles et immatérielles, transcendant les formes,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.

11. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je, avec la destruction des trois chaînes, devenir un entré-dans-le-courant, n'étant plus sujet à la perdition, étant lié à la délivrance, dirigé vers l'illumination,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.

12. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je, avec la destruction des trois chaînes et l'atténuation du désir, de l'aversion et de l'illusion, devenir un qui-ne-revient-qu'une-fois, retournant une seule fois dans ce monde pour mettre fin à la souffrance,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.

13. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je, avec la destruction des cinq liens inférieurs, réapparaître spontanément dans les Terres Pures et là atteindre le Nibbâna final, sans jamais revenir dans ce monde,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.

14. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je manier les diverses sortes de pouvoirs surnaturels: ayant été un, puisse-je devenir plusieurs; ayant été plusieurs, puisse-je devenir un; puisse-je apparaître et disparaître; puisse-je passer à travers un mur, à travers une enceinte, à travers une montagne comme si je passais à travers l'espace; puisse-je plonger dans la terre et en émerger comme si c'était de l'eau; puisse-je marcher sur l'eau sans couler comme sur la terre; assis les jambes croisées, puisse-je voyager dans l'espace comme un oiseau; puisse-je toucher et caresser avec ma main la lune et le soleil si formidables et merveilleux; puisse-je avoir la maîtrise du corps, même aussi loin que le monde de Brahma,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.

15. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je, avec l'élément auditif divin, qui est purifié et surpasse celui de l'humain, entendre les deux sortes de sons, divins et humains, lointains et proches,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.

16. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je comprendre l'esprit d'autres êtres, d'autres personnes, les ayant embrassés avec mon propre esprit. Puissé-je comprendre un esprit affecté par le désir et un esprit inaffecté par le désir; puisse-je comprendre un esprit affecté par l'aversion et un esprit inaffecté par l'aversion; puisse-je comprendre un esprit affecté par l'illusion et un esprit inaffecté par l'illusion; puisse-je comprendre un esprit restreint comme restreint et un esprit distrait comme distrait; puisse-je comprendre un esprit élevé comme élevé et un esprit non-élevé comme non-élevé; puisse-je comprendre un esprit surpassable comme surpassable et un esprit insurpassable comme insurpassable; puisse-je comprendre un esprit concentré comme concentré et un esprit non-concentré comme non-concentré; puisse-je comprendre un esprit libéré comme libéré et un esprit non-libéré comme non-libéré,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.

17. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je me souvenir de mes multiples vies passées, c'est à dire une naissance, deux naissances, trois naissances, quatre naissances, cinq naissances, dix naissances,

vingt naissances, trente naissances, quarante naissances, cinquante naissances, cent naissances, mille naissances, cent mille naissances, de nombreux éons de contraction de l'univers, de nombreux éons d'expansion de l'univers, de nombreux éons de contraction et d'expansion de l'univers: 'Ici j'avais tel nom, j'étais de telle famille, avec telle apparence, telle était ma nourriture, telle était mon expérience du plaisir et de la douleur, telle était ma durée de vie; et mourant ici, je suis réapparu là.' Avec leurs aspects et détails, puissé-je me souvenir de mes multiples vies passées,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.

18. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je, avec l'oeil divin, qui est purifié et dépasse celui de l'humain, voir les êtres mourir et réapparaître, inférieurs et supérieurs, beaux et laids, heureux et malheureux; puissé-je comprendre comment le passage des êtres dépend de leurs actions ainsi: « Ces êtres qui ont adopté une mauvaise conduite du corps, de la parole et de l'esprit, outrageux envers les nobles, de vues fausses, donnant effet à leurs vues fausses dans leurs actes, à la dissolution du corps, après la mort, sont réapparus dans des états de privation, dans une mauvaise destination, en perdition, et même en enfer; mais ces êtres qui ont adopté une bonne conduite du corps, de la parole et de l'esprit, non outrageux envers les nobles, de vue juste, donnant effet à leur vue juste dans leurs actes, à la dissolution du corps, après la mort, sont réapparus dans une bonne destination, même dans le monde céleste. » Avec l'oeil divin, qui est purifié et dépasse celui de l'humain, puissé-je voir les êtres mourir et réapparaître, inférieurs et supérieurs, beaux et laids, heureux et malheureux, et puissé-je comprendre comment le passage des êtres dépend de leurs actions,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.

19. « Si un bhikkhu souhaite: 'Puissé-je, en réalisant par moi-même avec la connaissance directe, entrer et demeurer ici et maintenant dans la délivrance de l'esprit et la délivrance par la sagesse qui sont sans souillure avec la destruction des souillures,' il doit respecter les préceptes, être dévoué à la sérénité interne de l'esprit, ne pas négliger la méditation, être en possession de la vision intérieure, et demeurer dans des logements vides.

20. « Ainsi c'était en référence à ceci qu'il a été dit: 'Bhikkhus, restez possédés par la vertu, possédés par le Pâtimokkha, restreints par le contrôle du Pâtimokkha, d'une conduite parfaite, et voyant la peur dans les plus petites fautes, observez les préceptes. »

Ainsi parla le Bienheureux. Les bhikkhus furent satisfaits des paroles du Bienheureux et s'en réjouirent.

Vous êtes libres de copier, distribuer et transmettre ce texte sous les conditions suivantes : qu'il soit exclusivement utilisé à but non commercial, qu'il ne soit pas modifié sans permission, que les redistributions se fassent sous les mêmes conditions d'utilisations, et que soit inclus ceci :

Traduit par Pháp Thân, d'après 'The middle length discourses of the Buddha : a new translation of the Majjhima Nikâya / original translation by Bhikkhu Ñānamoli ; translation edited and revised by Bhikkhu Bodhi' avec l'aimable permission de Wisdom Publications www.wisdompubs.org and Bhikkhu Bodhi.